

12 juin 2009

Modifications du réseau Noctilien

A partir du 29 juin 2009

Dans la suite de la politique d'amélioration de la qualité de services et de renforcement de l'offre conduite par le STIF, en collaboration avec les transporteurs, et afin de mieux répondre aux demandes des usagers, quelques modifications de lignes sur le réseau Noctilien seront effectuées à partir du **29 juin 2009**.

Les lignes : N14, N21, N23, N24, N32, N33, N35, N45, N53 et N63 ont leur parcours modifié afin soit d'améliorer la régularité, soit de mieux desservir certains quartiers de villes.

La ligne **N12** est prolongée de Boulogne (Marcel Sembat) jusqu'au Pont de Sèvres.

N 120 et N 121 :

Trois nouvelles lignes remplacent les lignes N120 (Corbeil Essonne-Aéroport CDG) et N121 (CDG-La Verrière). Ces lignes permettront de réduire les différents temps de trajets et d'éviter les phénomènes de surcharge notamment sur Paris intra-muros. De plus elles proposeront une meilleure régularité des bus et amélioreront la visibilité du service offert aux voyageurs.

- N 143 : Paris Est - Aéroport CDG
- N 144 : Paris Est - Corbeil Essonnes.
- N 145 : Paris Est - La Verrière

N 131 et N 132 :

Les lignes N131 (Paris - Juvisy - Brétigny - Etampes - Dourdan) et N132 (Paris-Melun-Corbeil) sont modifiées en cinq lignes distinctes :

- N 131 : Paris - Juvisy
- N 132 : Paris - Melun
- N 133 : Paris - Brétigny
- N 134 : Paris - Combs la ville
- N 135 : Villeneuve St Georges - Corbeil Essonnes

N 150 :

Dans le but d'améliorer la lisibilité de l'offre Noctilien la ligne N 150 (Paris-Cergy-Montigny) qui regroupe deux missions, est scindée en deux lignes distinctes :

- N 150 : Paris - Cergy
- N 154 : Paris - Montigny

Contact Presse :

Sébastien Mabile - 01 47 53 28 42 - sebastien.mabile@stif.info